

M. OUALI REÇOIT L'AMBASSADEUR DU PORTUGAL

Coopération durable

M. Abdelkader Ouali, ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, a reçu, hier, l'ambassadeur du Portugal, M. Carlos Oliveira. Cette rencontre a permis d'évaluer l'état de la coopération entre les deux pays et d'examiner les voies et moyens d'insuffler une nouvelle dynamique à travers des relations diversifiées et mutuellement bénéfiques. Le ministre et son interlocuteur portugais se sont félicités de l'état de la coopération bilatérale qui ne cesse de se développer et se sont engagés à œuvrer ensemble à promouvoir une coopération féconde et durable pour être au diapason de la qualité et du niveau des relations politiques et amicales qui unissent les deux pays.



Dans ce cadre, les deux parties se sont mises d'accord pour l'application des recommandations de la 3^e réunion du groupe de travail conjoint qui porte, notamment, sur la mise en œuvre des axes de coopération prévus dans les deux mémorandums d'entente signés respectivement en 2010, dans le domaine des ressources en eau, et en 2015, dans le domaine de l'environnement.

Ouargla

**L'ÉVALUATION,
L'ÉCONOMIE ET LA
PROTECTION DES
RESSOURCES EN EAU
EN DÉBAT**

■ L'évaluation, l'économie et la protection des ressources en eau sont au centre d'une conférence internationale ouverte lundi à l'Université d'Ouargla. S'étalant sur deux jours, cette conférence vise à regrouper chercheurs, universitaires et industriels, pour échanger leurs connaissances et expériences et contribuer à mettre en place une stratégie "cohérente" visant à assurer une meilleure gestion des ressources en eau, a précisé le président de la conférence, Dr. Sofiane Segual (université d'Ouargla). Ce rendez-vous scientifique, auquel prennent part des conférenciers nationaux et étrangers (Tunisie, Egypte et France), s'articule autour de différents thèmes liés à "La gestion et l'économie des ressources en eau", "La valorisation et le traitement des eaux usées", "L'évaluation des ressources hydriques en zones arides", et "L'utilisation durable de l'eau dans les divers secteurs socioéconomique". Le conférencier Mohamed Ladjel de l'université Abderrahmane Mira (Béjaïa) a mis l'accent dans son exposé intitulé "Approche méthodique de caractérisation temporaire des hydro-grammes des crues pluviales", sur l'importance d'entamer un large débat entre les hydrauliciens et les hydrologues afin de trouver un compromis sous forme d'une approche normalisée et sécurisante, pour prévenir les dangers des inondations. Ladjel a fait savoir aussi que l'écoulement des crues constitue l'essentiel des ressources en eau d'Oueds, notamment en Algérie, ajoutant que les grandes crues pluviales sont souvent catastrophiques et représentent un danger "majeur" pour la population, les récoltes agricoles et les ouvrages de stockage et de franchissement. Pour diminuer les dégâts causés par ces crues dévastatrices, il appartient de maîtriser ce phénomène hydrologique extrême dans un contexte global, tout en identifiant chacun des éléments de l'hydro-gramme de la crue, a-t-il estimé. Organisée par le Laboratoire exploitation et valorisation des ressources naturelles en zones arides (EVRNZA), relevant de la faculté des sciences appliquées de l'université d'Ouargla, la conférence sera sanctionnée par des recommandations, selon les organisateurs.

BRÈVE

TIC

Lancement officiel du e-paiement

La nouvelle plateforme de paiement électronique a été lancée officiellement, hier, par la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda-Iman Feraoun. En marge de l'ouverture de la Journée africaine des télécommunications et des TIC, la première responsable du secteur a procédé avec le secrétaire général de l'Union panafricaine des postes (UPAP), au lancement officiel de la nouvelle plateforme de paiement électronique. Par la même occasion, la ministre a rappelé que plusieurs entreprises ont ouvert ce service à leurs clients telles Algérie Télécom, Mobilis, Air Algérie, Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAAI), Djezzy, Ooredoo et Amana Assurances, expliquant que les clients ou abonnés des entreprises pourront procéder au règlement de leurs factures, à l'achat d'unités téléphoniques ou de billets d'avion et à la souscription d'une assurance voyage par carte interbancaire (CIB) à travers leur site web 24h/24 et 7j/7. Il est à noter que cette nouvelle carte permettra d'effectuer des transactions sur Internet et de régler des achats chez les commerçants disposant de terminaux de paiement électronique (TPE), et qui est mise à la disposition des usagers à partir d'hier.

Soumia L.

M'SILA, APPROVISIONNEMENTS DES POPULATIONS EN EAU POTABLE

Mise en place de mesures pour la régularité

Pour garantir la régularité des approvisionnements des populations en eau potable, le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a recommandé, la semaine dernière à M'sila, la mise en place de certaines mesures.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le ministre a, lors de l'inauguration du plus grand château d'eau (10.000 m³) de la ville de M'sila, affirmé que l'élimination du déficit du service de l'eau dans la wilaya exige la mise en œuvre de mesures effectives, dont l'entretien des infrastructures de mobilisation, de transport et de stockage de l'eau et le recours à la mobilisation à l'échelle locale et régionale des eaux de surface, a indiqué l'APS, ajoutant qu'il a insisté également sur la protection des eaux souterraines et superficielles, l'utilisation des eaux épurées en agriculture et industrie et la lutte contre les fuites et les branchements illicites.

En outre, il a porté l'accent sur l'impérative préservation des investissements publics engagés dans le secteur de l'eau, estimés entre 1999 et 2016 à



50 milliards dollars. Selon l'APS, le ministre a annoncé qu'une commission de wilaya sera créée avec pour mission d'assurer le suivi de l'exploitation et la distribution de l'eau, et il a estimé que les 14.000 cas de branchements illicites au réseau de distribution d'eau recensés à travers le pays représentent une perte de 2 millions m³ qu'il est inadmissible de tolérer.

La nouvelle approche de son département qui préconise l'association du mouvement associatif et des collectiv-

ités locales à tout ce qui touche à l'environnement et aux investissements engagés pour le secteur, a rappelé le ministre en visitant le Centre d'enfouissement technique du chef-lieu de M'sila.

Alors que sur le site du barrage de Ksob en cours de désenvasement, M. Ouali a recommandé la remise partielle des parties déjà aménagées des périmètres d'irrigation agricole et poursuivre l'aménagement des parties restantes.

B. M.